



# Le Perray

Porte de la forêt

*en-Yvelines*

[www.leperray.fr](http://www.leperray.fr)

# Infos

NOV-DÉCEMBRE 2019

## 33 rue de Chartres

Retour sur la programmation éphémère

> Page 8



## SOMMAIRE

### > Pages 4-6

#### VIE MUNICIPALE

- Conseil municipal du 26 septembre
- Réglementation sur le vol des drones
- Commémoration 11 novembre
- Élections municipales 2020
- Remerciements don du sang
- Bouger pour grandir
- Sapins de Noël
- Remise médailles du travail
- Sécheresse été 2019
- Fermeture annuelle des déchèteries

### > Page 7

#### SMART CITY

- ISO 50001



### > Pages 8-9

#### PARTICIPATION

#### CITOYENNE

- La rentrée du 33 rue de Chartres
- Maison des Projets

### > Pages 10-11

#### VIE ÉCONOMIQUE LOCALE

- Centre commercial de la Forêt Verte

### > Pages 12-13

#### CADRE DE VIE/

#### ENVIRONNEMENT

- Mes thuyas dépérissent
- Sauvons les hérissons



### > Pages 14-15

#### CADRE DE VIE/SOCIAL

- Retour sur la Semaine Bleue 2019
- Ateliers numériques
- Le CCAS fait son cinéma
- Distribution des colis de Noël
- Ateliers Répar'tout & Cie
- Mijotons le lien social
- Sortie de fin d'année



### > Pages 16-17

#### ENFANCE/SCOLAIRE

- Repas végétariens dans nos écoles
- Retour sur la semaine du goût
- Gâchis Bouzouk

### > Page 18

#### ENFANCE/JEUNESSE

- CMJ : cinéma en plein air
- L'actualité de l'AJP
- Le CMJ continue...
- Projet Téléthon



### > Page 19

#### RETOUR SUR

- Convergence
- Les Journées du Patrimoine



### > Pages 20-21

#### À VENIR

- Semaine européenne de la réduction des déchets
- Téléthon 2019
- Marché de Noël
- Animations de Noël
- Salon des Arts 2020



### > Pages 22-23

#### VIE ASSOCIATIVE

### > Page 24

#### MÉDIATHÈQUE



### > Page 25

#### HISTOIRE

### > Page 26

#### TRIBUNES LIBRES

### > Page 27

#### ZOOM

- À la découverte des galaxies



### > Page 28

#### AGENDA NOVEMBRE DÉCEMBRE

## État civil

### Bienvenue à...

- † DESCHARLES Giulia Vitoria le 2 août 2019
- † MATIAS GOUVEIA Fabio le 9 août 2019
- † SALÉ Moïra Véronique Chantal le 2 septembre 2019
- † BENARD Ana Line Rose le 8 septembre 2019

### Oui !

#### Mariage

- † NIANG Mamadou et SIVASUBRAMANIAN Kaviya le 8 août 2019
- † DUVAUCHEL Jérémie, Michaël, Daniel et JOUSSEAUME Sarah, Marguerite, Alice le 24 août 2019
- † LEDOUX Romain Léon Robert et MOUCHAGUE Maryline Sophie Gaëlle le 28 septembre 2019
- † BRETON Mickaël, Cyril et THORIN Lucile le 31 août 2019

- † GIULIANI Sébastien, Stéphan Sylvain et LEBLANC Elise, Dominique, Lyse le 31 août 2019
- † PAUCHET Jack Stéphane et CARMEL Claudine Marie-Pascale le 31 août 2019
- † POT Christophe Claude Maurice et DIQUE Marie Chantal Delphine le 7 septembre 2019
- † DANDO Benjamin, François, Etienne et BALDELLI Émilie, Marie le 18 septembre 2019
- † OUVRARD Nathalie Alizée et DJEMAD Djim Chérif Bruno le 21 septembre 2019
- † VITASEK Xavier et SARAIVA SOARES Shirley le 6 août 2019
- † PERRET Miléna et DEMEYER Sophie le 27 septembre 2019
- † DOURDOINE Amaël et MARTY Laëtitia le 30 septembre 2019

### Ils nous ont quittés

- † HARDOUIN Jean Albert le 3 août 2019
- † LE ROUILLÉ Jean Louis Yves, Marie le 19 août 2019
- † ROYER ép. PÉRINOT Andrée Jacqueline le 25 août 2019
- † CANIS ép. DURAND Odette Marie Jeanne le 4 septembre 2019
- † QUALIZZA vv BERTHOMÉ Bernadette Sophia le 5 septembre 2019
- † LEFEVRE Jean-Louis Henri Ernest, Elie le 18 septembre 2019
- † MIGNOT Pierre Adrien Roger, Maurice le 18 septembre 2019
- † TISSIER Christian Roger le 20 septembre 2019

Les prochaines élections municipales auront lieu en mars 2020.

Dans cette période préélectorale, les collectivités locales doivent faire preuve de neutralité en termes de communication pour respecter l'équité entre tous les candidats, comme le précise l'article L52-1 du code électoral.

Madame le Maire a choisi de se conformer de manière très stricte à cette loi républicaine, en décidant de ne plus faire paraître d'éditorial dans le bulletin municipal. Sa publication est donc suspendue dans le *Perray Infos*.

## Le Perray Infos

Directrice de la publication : **Paulette DESCHAMPS**

Comité de rédaction : **Paulette DESCHAMPS, Véronique NITSCH, Philippe BRIET, Patricia LE DUC, Isabelle HATAT, Jean-Claude VIN, Amélie FILLAUDEAU, Caroline BERTHE.**

Impression, conception, réalisation : **Café Noir**. Distribution : **Créatif Diffusion**

Crédit photos : service Communication, associations perrotines, Café Noir.

Service Communication : 01 30 46 31 15 E-mail : [service.communication@leperray.fr](mailto:service.communication@leperray.fr)

*Tous les articles ou informations proposés à la parution sont à nous faire parvenir impérativement avant le 5 du mois précédant la sortie, par mail : [publications@leperray.fr](mailto:publications@leperray.fr)*

*Nous portons une attention particulière à la distribution du « Perray Infos ». Néanmoins, il se peut que certaines boîtes aux lettres soient omises.*

*Nous vous remercions de nous en informer au **01 30 46 31 24** ou [publications@leperray.fr](mailto:publications@leperray.fr)*

*Nous vous rappelons que « Le Perray Infos »*

*se trouve à votre disposition à l'accueil de la Mairie ainsi qu'à celui de la médiathèque*

*et en téléchargement dès le 1<sup>er</sup> du mois de sortie sur [www.leperray.fr](http://www.leperray.fr)*



Papier Cocoon  
100 % recyclé.



### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

- Lundi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h
- Mardi de 8h30 à 11h45
- Mercredi de 8h30 à 11h45
- Jeudi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 19h
- Vendredi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h
- Samedi de 9h à 11h30

### Permanence du Maire

- Vendredi : 10h-11h30

### La Mairie vous renseigne...

- 01 30 46 31 24

... et vous donne rendez-vous sur

[www.leperray.fr](http://www.leperray.fr)  [VilleduPerrayYvelines](https://www.facebook.com/VilleduPerrayYvelines)

## VIE MUNICIPALE

L'intégralité des délibérations de ce conseil est affichée à l'entrée de la salle des mariages et consultable sur le site de la Mairie. Ont fait entre autres l'objet des débats :

# Conseil municipal du 26 septembre 2019

### Affaires financières

#### Budget Commune

A la demande de la Trésorerie, il est demandé d'apurer le compte 1069 créé en 2006 et actif uniquement pour cette année-là.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise l'apurement du compte 1069 par le débit du compte 1068 pour un montant de 28 312,02€ selon le processus d'une opération d'ordre semi-budgétaire et précise que les crédits sont prévus en dépenses d'investissement au compte 1068 dans le budget 2019 (décision modificative n°1).

→ Délibération adoptée à la majorité (4 abstentions : M. J. L. Baron, Mme M. F. Grosse, Mme M. J. Peter, M. P. Tessier)

#### Décision modificative n° 1 - Budget Commune

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter la décision modificative du budget telle que présentée en séance.

→ Décision modificative votée par section et par chapitre à la majorité (4 abstentions : M. J. L. Baron, Mme M. F. Grosse, Mme M. J. Peter, M. P. Tessier).

#### Budget assainissement

Afin d'anticiper le transfert de compétence vers la CART, il est demandé par la Trésorerie de passer certaines opérations liées aux amortissements.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le comptable public à effectuer un prélèvement sur le compte 1068 du budget assainissement d'un montant maximum de 136 520,00€ par opération d'ordre non-budgétaire pour créditer les comptes 28156, 28158 et 2818 selon la répartition présentée en annexe.

Il est rappelé que le **transfert de la compétence assainissement vers la Communauté d'Agglomération**

#### Rambouillet Territoires sera effectif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 de par la loi.

→ Délibération adoptée à l'unanimité.

#### Décision modificative n°1 - Budget assainissement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter la décision modificative du budget telle que présentée en séance.

La décision modificative a été votée par section et par chapitre.

→ Délibération adoptée à l'unanimité.

#### Classes de découverte : année scolaire 2019 / 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide que la participation des parents sera soumise au quotient familial présenté en séance, décide que la part restante sera à la charge de la commune, décide que les familles ne résidant pas au Perray paieront la totalité du montant sauf accord entre les communes, décide que la participation parentale pourra être réglée en 3 fois, avant le départ. Le Conseil Municipal précise que le montant total du séjour ne doit pas excéder 650€ par enfant et que les familles ne disposant pas de ressources suffisantes pourront s'adresser au service social de la Mairie.

→ Délibération adoptée à l'unanimité.

#### Garanties d'emprunts PLUS et PLAI Foncier accordées à l'entreprise sociale pour l'habitat TOIT ET JOIE en vue de la construction de 9 logements 2, rue du Chèvrefeuille/82 rue de Chartres

Il est rappelé que le dispositif de garantie d'emprunt tel que présenté en séance est classique. La plupart des communes qui ont des logements sociaux sur leur territoire mettent en place ce type de contractualisation. Cette forme de caution **permet à la commune de bénéficier d'un**

#### contingent d'attribution de logements (20%) et d'intervenir lors de l'attribution.

Il s'agit pour le législateur d'impliquer les collectivités dans la construction de logements sociaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accorde sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement de toutes les sommes dues en principal, intérêts, intérêts de retard, indemnités, frais et accessoires au titre de l'emprunt d'un montant total de 2 730 000 euros souscrit par la SA d'HLM TOIT ET JOIE auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Cet emprunt est destiné à financer la construction de 24 logements locatifs sociaux (18 logements PLUS (Prêt Locatif à Usage Social)) et 6 (PLA-I) Prêt Locatif Aidé d'Intégration. Les caractéristiques du prêt sont présentées en séance.

La garantie de la collectivité est accordée, après signature d'une convention, pour la durée totale du prêt et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par la SA d'HLM TOIT ET JOIE, dont elle ne se serait pas acquittée à la date d'exigibilité.

→ Délibération est adoptée à la majorité (4 abstentions : M. J. L. Baron, Mme M. F. Grosse, Mme M. J. Peter, M. P. Tessier).

### **Garanties d'emprunts PLUS et PLAI Foncier accordées à l'entreprise sociale pour l'habitat TOIT ET JOIE en vue de la construction de 24 logements 21 rue du Rotoir**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accorde sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement de toutes les sommes dues en principal, intérêts, intérêts de retard, indemnités, frais et accessoires au titre de l'emprunt d'un montant total de 950 000 euros souscrit par la SA d'HLM TOIT ET JOIE auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Cet emprunt est destiné à financer la construction de 9 logements locatifs sociaux (6 logements PLUS (Prêt Locatif à Usage Social)) et 3 (PLAI) Prêt Locatif Aidé d'Intégration. Les caractéristiques du prêt sont présentées en séance.

La garantie de la collectivité est accordée, après signature d'une convention, pour la durée totale du prêt et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par la SA d'HLM TOIT ET JOIE, dont elle ne se serait pas acquittée à la date d'exigibilité.

➔ Délibération adoptée à la majorité (4 abstentions : M. J. L. Baron, Mme M. F. Grosse, Mme M. J. Peter, M. P. Tessier).

### **Ressources Humaines Création d'emplois - Adoption du tableau des effectifs**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter la modification du tableau des effectifs tel que présenté en séance.

➔ Délibération adoptée à l'unanimité.

## **Réglementation sur le vol des drones**



Nous souhaitons rappeler aux utilisateurs de drones la réglementation en vigueur :

- Le drone doit voler à basse altitude et plus précisément ne pas dépasser les 150 mètres de hauteur afin de préserver la sécurité aérienne. Le vol est autorisé dans les espaces privés avec l'accord du propriétaire ainsi que dans les sites d'aéromodélisme autorisés.
- Le drone ne peut survoler des zones urbaines.

En cas d'infraction, la Police Nationale peut intervenir et saisir le drone. Le pilote s'expose à une amende et pour les actes les plus graves à une peine d'emprisonnement. En effet, pour atteinte à « la vie privée d'autrui », **le pilote est passible de 45 000€ d'amende et un an d'emprisonnement.**

Enfin, il faut savoir que le pilote de drone est également **responsable des dommages pouvant être causés par son appareil** et c'est son assurance de responsabilité civile qui sera alors engagée.

## **Commémoration Armistice du 11 novembre 1918**

**Lundi 11 novembre, 11h, rendez-vous rue de l'Église**

Défilé jusqu'au Monument aux Morts (ancien cimetière) suivi d'un pot de l'amitié dans la salle des Granges du Parc.

[service.culture@leperray.fr](mailto:service.culture@leperray.fr) • 01 30 46 31 15



## **Élections**

Les prochaines élections municipales auront lieu les **dimanche 15 et 22 mars 2020**.

Les électeurs peuvent s'inscrire sur la liste électorale jusqu'au vendredi 7 février 2020 inclus.

**Nous vous rappelons que vous pouvez effectuer cette démarche en ligne sur le site de la commune :**

[leperray.fr](http://leperray.fr), rubrique **démarches / particuliers**

**EFS**  
Etablissement Français du Sang  
De donner, on protège.

**JE DONNE MON SANG, JE SAUVE DES VIES!**

**MERCII !**

Nous vous remercions chaleureusement d'avoir participé le **Mardi 3 septembre** à notre collecte de sang organisée à

**LE PERRAY EN YVELINES**

Nous avons eu le plaisir d'accueillir **55 volontaires**  
Dont **1 nouveau donneur.**

[donorsang.efs.sante.fr](https://www.donorsang.efs.sante.fr) 0 800 100 800

## VIE MUNICIPALE



## Bouger pour grandir Accompagner ensemble les mouvements de l'enfant

**Mardi 5 novembre • 9h30 - 11h**

**Vendredi 8 novembre • 9h30 - 11h**

**Samedi 9 novembre • 9h - 10h30 / 10h30 - 12h**

**RIAM « Les Mini-Pousses »**

**35 rue de Chartres • Le Perray-en-Yvelines**

Ateliers d'expérimentations des capacités motrices proposés par Annie Fabien Témoin, psychomotricienne, ouverts aux enfants, aux familles, aux assistants maternels et aux auxiliaires parentales  
**Sur inscription auprès de c.ehny@rt78.fr**

**Ateliers limités à 12 enfants par séance, uniquement pour les enfants âgés de moins de 3 ans**

**01 34 57 58 85 - ciaspetiteenfance@rt78.fr**

## Sapins de Noël

Après les fêtes, les sapins ne sont pas à présenter aux collectes d'ordures ménagères ni aux encombrants mais **à apporter en déchèteries (ils seront transformés en compost).**

Geste pratique et écologique! Il vous suffit de les emmener à la déchetterie la plus proche de chez vous :

• **Auffargis** - Rue des Vaux de Cernay - 01 34 84 87 69

Ouverte les mardis, jeudis, vendredis et samedis de 9h à 12h45 et de 14h à 17h45

• **Rambouillet** - Rue Louis Gousson - 01 34 83 27 17

Ouverte du lundi au dimanche de 9h à 12h45 et de 14h à 17h45

Les Services Techniques Municipaux ne les ramasseront pas.

## Remise médailles du travail

**Samedi 12 octobre dernier, 43 médailles du travail** ont été remises par Mme Deschamps :

- 14 médailles d'argent (20 ans d'ancienneté)
- 10 médailles de vermeil (30 ans d'ancienneté)
- 12 médailles d'or (35 ans d'ancienneté)
- 3 grandes médailles d'or (40 ans d'ancienneté)
- 1 médaille agricole d'argent (20 ans d'ancienneté)
- 2 médailles agricoles de vermeil (30 ans d'ancienneté)
- 1 médaille agricole d'or (35 ans d'ancienneté)



## Sécheresse été 2019

La Commune va effectuer auprès du Ministère de l'Intérieur **une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle** concernant le phénomène de la sécheresse durant l'été 2019.

Avant le 15 décembre 2019, si vous avez eu un problème dans votre habitation, nous vous remercions de bien vouloir adresser au secrétariat général de la mairie : une déclaration sur l'honneur ainsi que les photos montrant le dommage constaté.

## Fermeture annuelle des déchèteries

Chaque année, **Sitreva programme durant la semaine entre Noël et le jour de l'an la fermeture de ses déchèteries.** Cette fermeture, sur une période habituellement caractérisée par une forte baisse des fréquentations, permet au service de la maintenance de Sitreva d'effectuer des travaux d'entretien et de contrôle réglementaire sur les sites.

Nous vous informons que, toutes les déchèteries de Sitreva seront fermées durant la période des fêtes de fin d'année **du mardi 24 décembre 2019 à 12h45 au mercredi 1<sup>er</sup> janvier 2020 inclus.**

## SMART CITY

Les démarches Smart Village sont réalisées dans le cadre du programme "Village+" soutenu par la région Île-de-France.



# ISO 50001



La commune a bénéficié du renouvellement, pour la deuxième année consécutive, de la certification ISO 50001 par l'Afnor.

Après une année, l'équipe énergie composée de la direction, d'élus et d'agents, a été audité le 18 juin dernier.

Cette certification atteste d'une gestion énergétique responsable et raisonnée.

Les actions menées en 2018 sont variées : extinction de l'éclairage public plusieurs heures par jour, changement de technologies d'éclairage (voir encadré), rénovation de bâtiments... Mais également une montée en compétence des agents, des formations et de la sensibilisation de l'équipe municipale et de nos Perrotins à travers de nombreux ateliers proposés notamment à la Maison des projets.

Un guide des éco-gestes a été réalisé par la commune, il recense des actions simples afin de réaliser des économies d'énergie et d'alléger vos factures. Ce guide sera prochainement téléchargeable en ligne sur le site de la commune, [leperray.fr](http://leperray.fr)

**Des questions, des propositions ?**  
**Contactez-nous : [energie@leperray.fr](mailto:energie@leperray.fr)**



### L'éclairage public et ISO 50001

L'éclairage des équipements sportifs a été modifié afin d'obtenir de meilleures performances énergétiques :

#### **Gymnase et courts de tennis couverts :**

Remplacement des éclairages existants par des éclairages de type LED permettant un faible coût énergétique. L'éclairage LED permet jusqu'à 50 % d'économie. Contrairement aux anciens luminaires de type sodium et iodure métallique, l'allumage est instantané, il n'y a pas de période de chauffe. L'éclairage LED nécessite peu d'entretien et dure plus longtemps que l'éclairage conventionnel. (25 ans contre 4 ans en moyenne)

Niveau d'éclairage moyen : 500 lux et facteur d'uniformité d'éclairage : 0,7.

#### **Courts de tennis extérieurs :**

Mise en œuvre d'une solution d'éclairage de type Tweener, brevetée et spécifiquement adaptée aux courts de tennis de plein air.

Composée de barres linéaires LED pré connectées, la solution d'éclairage Tweener s'installe directement sur les poteaux des structures grillagées entourant les courts de tennis extérieurs.

Cette installation est conforme à la norme AFNOR NF P90-110 et aux exigences de la FFT (Fédération Française de Tennis) : Niveau d'éclairage moyen : 300 lux et facteur d'uniformité d'éclairage : 0,7.

Cette solution permet un confort de jeu inégalé (aucun éblouissement, peu d'ombre portée sur la surface du court, perception optimale des trajectoires), des consommations d'énergie et une maintenance fortement réduites. Par ailleurs, la pollution lumineuse est limitée au volume du court de tennis.

Les éclairages sont commandés avec la carte perforée permettant l'accès au court. Les éclairages sont coupés automatiquement lors du départ des joueurs. La gestion énergétique est donc optimale.

Dans la même optique, depuis mars 2018 l'éclairage des rues est éteint la nuit de 1h45 à 4h30. Cette action permet de réduire la pollution lumineuse nocturne néfaste pour la biodiversité notamment. À ce sujet, nous vous invitons à lire l'article paru dans *L'Écho du Parc* - N°82 - Octobre 2019/ Janvier 2020.

## PARTICIPATION CITOYENNE

# La rentrée du 33 rue de Chartres...



### Ouverture « éphémère » du 33

Les mois de septembre et octobre derniers ont permis aux associations retenues dans le cadre de l'appel à projets, de proposer tour à tour l'animation de leur choix dans les vastes jardins du site. Parmi les activités prévues, certaines ont dû être annulées en raison des conditions météorologiques. C'est le cas de l'atelier Do It Yourself intergénérationnel organisé par **Présence** (11/09), et du parcours pédagogique de l'Epi'Plette (25/09).

En raison d'une météo incertaine, l'animation « Lecture de Contes **1** » proposée le 25 septembre dernier par l'**Epi'Plette** s'est déroulée à l'ALSH Les P'tits Loups (joutant le terrain du 33) où les conteuses, Julie et Reine-Marie, ont brillamment tenu en haleine un jeune public d'une vingtaine d'enfants.

Dans le cadre de la programmation éphémère, en complément du désormais traditionnel atelier répar'vélo animé par **Cycles & Recycle** le 5 octobre dernier, une animation vélo-école a été menée, permettant de réunir en plus des habitués quelques nouveaux Perrotins sur le site.

Le 6 octobre, c'est le collectif du **Lieu** qui s'est emparé du site avec le rendez-vous « Rencontrez Le Lieu **2** ». Une rencontre toute en couleur, pour le plaisir des nombreuses familles présentes, qui a permis aux habitants de découvrir le potentiel et le dynamisme du Lieu, futur gestionnaire du site. Après la présentation du spectacle « Vivants » en déambulation (dernière création de la Compagnie des Fugasses) et un convivial déjeuner partagé, plusieurs temps forts ont rythmé l'après-midi : animations théâtrales, saynètes,

représentations musicales, ont enchanté les spectateurs dans les jardins du 33.

Dans le cadre de la Semaine Bleue, c'est la promenade intergénérationnelle du 33 rue de Chartres proposée par **HMPY** en collaboration avec Agir pour notre Environnement qui a marqué la clôture de la programmation éphémère du site. Cette animation avait pour but de faire découvrir le patrimoine naturel et l'histoire du site de manière ludique auprès des seniors réunis pour l'occasion.

*Merci aux 5 associations qui ont joué le jeu de cette programmation éphémère et qui ont pu faire vivre le 33 et l'ouvrir au public malgré les contraintes existantes.*

### Premières actions de nettoyage...

Afin de permettre le bon déroulement des programmations, les services techniques de la ville ont entrepris dès le début de septembre un gros travail de nettoyage de l'ensemble du parc laissé en friche depuis de nombreux mois. Des opérations de débroussaillage, d'élagage, de taille et de tonte ont été réalisées afin d'une part de sécuriser le site mais également de mettre en lumière le potentiel de ce vaste espace naturel.

En parallèle, les membres des associations l'Epi'Plette et Cycles et Recycle se sont mobilisés pour procéder au désencombrement des locaux annexes du bâtiment. Dans un esprit collaboratif l'association **Ressources&Vous** est également intervenue afin de vider la Grange **3** dans laquelle étaient stockés de nombreux anciens meubles et divers matériaux qui ont été récupérés. Ce sont environ 12 m<sup>3</sup>

qui ont pu être exploités par l'association (revalorisation, remise en boutique...).

L'ensemble des espaces désormais libres pourra être utilisé pour du stockage et/ou pour y accueillir quelques actions ponctuelles couvertes.

*Merci aux associations et personnes qui se sont mobilisées pour cette opération de nettoyage participatif.*

### Avancée du projet

La clôture de la programmation éphémère marque le démarrage d'une nouvelle étape pour le site du 33 rue de Chartres. En effet, alors que le site n'accueillera plus désormais que des répar vélos organisés ponctuellement en extérieur, le comité de suivi du projet va travailler le montage administratif du projet (contrat avec le gestionnaire principal, Le Lieu et conventions avec les associations partenaires). Pour ce faire, un comité de pilotage se réunira courant décembre, avec les institutions partenaires du projet (Département, Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse...).

En parallèle, une phase de diagnostic de l'état actuel du bâti est nécessaire afin de recenser l'ampleur des travaux de réhabilitation à prévoir avec les futurs occupants. Une ouverture du site est prévue pour le printemps 2020, considérant tout de même que les opérations d'aménagement et d'installation pourront s'étendre sur plusieurs mois.

**Plus d'infos : Service Communication**  
[service.communication@leperray.fr](mailto:service.communication@leperray.fr)  
 01 30 46 31 15

# Maison des Projets



la Maison  
des Projets

## Novembre

**Samedi 2 novembre - 9h**

### RéparVélo

L'animation aura lieu au **33 rue de Chartres**  
Echanges de compétences autour de la réparation de vélos

*En collaboration avec Cycles & Recycle*

**Samedi 2 novembre - 15h/17h**

### Instruments récup'

Confection d'instruments de musique à partir de matériaux récupérés

Ouvert à tous, sur inscription

*En collaboration avec Ressources&Vous*

**Samedi 9 novembre - 14h30/16h30**

### Atelier de confection de bouillottes écologiques

Découvrez comment fabriquer vous-même une bouillotte sèche, idéale pour l'hiver

Ouvert à tous, sur inscription

*En collaboration avec l'épicerie participative l'Épiplette*

**Samedi 16 novembre - 13h30/17h30**

### Ecoquartier La Perche aux Mares Ateliers participatifs

Suite à la réunion publique organisée fin août 2019, des ateliers participatifs thématiques sont animés par le groupement composé de Nexity Appolonia, Coopérative Boucles de Seine et REI Habitat.

Temps d'échanges à destination de la population sur les thèmes suivants : Urbanisme et Architecture, Usages et programmations des services futurs, Mobilités et stationnement, Environnement

Ouvert à tous, sur inscription

Inscriptions et information :  
percheauxmares@outlook.fr

**Vendredi 22 novembre - 20h/23h**

### « Racing to Zero »/ Zéro déchet

La projection aura lieu à la salle des Granges

Projection du film « Racing to Zero » de Christophe Beaver. Découverte d'incroyables solutions proposées par la ville de San Francisco pour parvenir à son objectif « Zéro déchet »

Ouvert à tous, sur inscription

*En collaboration avec Ressources&Vous*

**Samedi 23 novembre - 14h/18h**

### Répar'jouet

Répare-café autour du jouet

Ouvert à tous, sur inscription

*En collaboration avec Ressources&Vous*

**Mercredi 27 novembre - 9h45**

### Ramassage de déchets avec les enfants

Sensibilisation des jeunes enfants à la protection de notre environnement au quotidien via une opération de ramassage collectif dans les jardins du Parc de la RPA. Réservé aux enfants du centre de loisirs. Les personnes le souhaitant peuvent rejoindre l'initiative de manière individuelle.

*En collaboration avec les Marcheurs*

*Cueilleurs*

**Samedi 30 novembre - 9h/19h**

### T'es cap de réparer

Aide au diagnostic et à la réparation de tous objets utilisés au quotidien, affutage, soudure.

Ouvert à tous, sur inscription

*En collaboration avec LabTransition*

## Décembre

**Mercredi 4 décembre - 15h/17h**

### Récup' création de Noël

Atelier récup' créative pour les enfants sur la thématique de Noël

Ouvert à tous, sur inscription

*En collaboration avec Ressources&Vous*

**Judi 5 décembre**

### Journée mondiale des sols

**Samedi 7 décembre - 9h**

### Répar'vélo

L'animation aura lieu au **33 rue de Chartres**

Echanges de compétences autour de la réparation du vélo

*En collaboration avec Cycles & Recycle*

**Samedi 7 décembre - 14h/16h**

### Atelier autour de la création de site internet

Apprenez à faire fonctionner Internet, à appréhender et à utiliser le langage HTML (à la base de tous les sites web).

Ouvert à tous, sur inscription.

*En collaboration avec l'épicerie participative l'Épi'Plette*

**Dimanche 8 décembre**

### Journée Mondiale du Climat

**Samedi 14 décembre - 14h**

### Échangeons sur la mobilité vélo au Perray

Quels dispositifs pour promouvoir la culture du vélo, et favoriser les déplacements en vélo? Venez réagir, échanger, partager sur les questions de la mobilité douce à l'échelle locale.

Ouvert à tous, sur inscription

*En collaboration avec Cycles & Recycle*

**Il est désormais possible de s'inscrire aux ateliers de la Maison des Projets directement en ligne, sur le site de la ville.**

Un lien sera disponible dans le détail de chaque événement présenté dans l'agenda en ligne :

[www.leperray.fr/agendas](http://www.leperray.fr/agendas) ou sur la page de présentation de la Maison des Projets :

[www.leperray.fr/maison-des-projets](http://www.leperray.fr/maison-des-projets)



La Maison des Projets est un espace d'information, de communication mis à votre disposition. N'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer lors des prochaines ouvertures.

**Maison des Projets 5, rue de l'Église**  
• [maisondesprojets@leperray.fr](mailto:maisondesprojets@leperray.fr) •  
01 30 46 31 15 • [www.leperray.fr](http://www.leperray.fr)

## VIE ÉCONOMIQUE

57 rue de Chartres  
78610 Le Perray-en-Yvelines  
<http://centrecommercial-le-perrayenyvelines.fr/>

# Le Centre commercial de la Forêt Verte

## Le Bistro Aveyronnais

La Forêt d'Émeraude restaurant au Perray-en-Yvelines, est tenu depuis vingt ans par les jumeaux Stéphane et Cyril, Aveyronnais de naissance et Perrotins de cœur, ils ont décidé de mettre encore plus à l'honneur leur terroir. C'est pour cette raison que la Forêt d'Émeraude est devenue le Bistro Aveyronnais. Que les habitués se rassurent, l'équipe aux commandes reste toujours la même et les bons produits de l'Aveyron sont

mis en valeur, comme la viande de la race d'Aubrac de « Lulu Conquet », son aligot, ses fromages et sa large carte des vins sélectionnés par Cyril.

Le Bistro Aveyronnais vous propose quand le temps le permet sa terrasse extérieure. Vous pouvez également venir à son bar boire un verre entre amis et déguster une planche de charcuterie Aveyronnaise.

Le Bistro Aveyronnais propose également un service traiteur, le Labo Traiteur

basé à Rambouillet, pour vos réceptions à domicile ou sur site.

*"Nous pouvons nous occuper de votre réception de A à Z grâce à notre réseau de partenaires (ornementation florale, tente, vaisselle, personnel...)"*

**Téléphone : 01 34 84 84 62**

**Mail : [foret-demeraude@orange.fr](mailto:foret-demeraude@orange.fr)**

**[www.lebistroaveyronnais.fr](http://www.lebistroaveyronnais.fr)**



**Restaurant  
LE BISTRO AVEYRONNAIS  
LE PERRAY-EN-YVELINES**



## Les autres commerces de la Forêt Verte

### Boulangerie pâtisserie Bellefleur

01 34 84 18 64

Ouverte du mardi au samedi  
de 7h à 20h

Dimanche matin de 7h à 13h



### Mode et Coiff

01 34 84 18 64

[www.modeetcoiff.fr](http://www.modeetcoiff.fr)

Ouvert du mardi au samedi  
de 9h à 19h avec ou sans RV



### L'Atelier de Potiron

01 30 88 83 63

Ouvert du mardi au vendredi  
de 10h à 13h et de 14h45 à 19h

Samedi de 10h à 13h et de 14h30 à 19h



### Direct Fermetures

01 34 87 01 45

Ouvert du mardi au vendredi  
de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30

Samedi 9h30 à 17h



### Étamine (fleurs)

01 34 84 19 47



### À Fleur de Peau (Institut de beauté)

01 34 84 86 79

Ouvert du mardi au samedi  
de 10h à 19h



### Bel'Optic

06 37 88 20 58

[Beloptic.lepey@gmail.com](mailto:Beloptic.lepey@gmail.com)

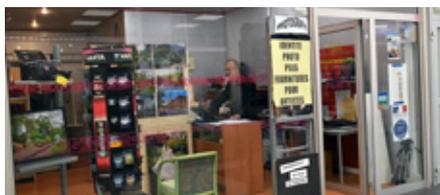
Ouvert du mardi au samedi  
de 10h à 19h



### Photo/Beaux-Arts

06 22 85 92 81

Ouvert du mardi au samedi  
de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h



### Pressing - Cordonnerie

01 30 46 32 44

Ouvert du mardi au samedi  
de 9h15 à 13h et de 14h30 à 19h



### Karl 5 prêt-à-porter hommes, femmes, enfants

01 78 82 55 60 et 07 82 50 79 90

[www.karl5.fr](http://www.karl5.fr)

Ouvert du mardi au samedi  
de 9h à 19h30



### F comme FROMAGE

01 34 86 90 39

[contact@f-comme-fromage.fr](mailto:contact@f-comme-fromage.fr)

Ouvert le mardi de 10h à 13h  
et de 15h30 à 18h30, du mercredi au  
samedi de 10h à 13h et de 15h30 à 19h30  
Dimanche matin de 9h à 12h30



### Supermarché AUCHAN

01 34 84 64 28

Ouvert du lundi au samedi  
de 8h30 à 20h

Le dimanche de 9h à 13h



## ENVIRONNEMENT

# Mes thuyas dépérissent... Quelles peuvent en être les causes ?

Une règle, commune à tous les végétaux, s'applique plus particulièrement aux conifères : une plante, dans un sol adaptés et convenablement nourrie est vigoureuse et donc peu sensible aux maladies. Toutefois, les tailles successives, la concurrence due à la forte densité, des mauvaises conditions de sol affaiblissent les sujets qui deviennent moins résistants. Que ce soit le thuya du Canada (*Thuja occidentalis*) ou le thuya de Californie (*Thuja plicata*) qui sont les deux espèces les plus fréquemment plantées, ils sont tous deux également sensibles aux maladies. Deux d'entre elles sont principalement responsables de ce que l'on appelle communément le **brunissement du feuillage qui se caractérise par le dessèchement progressif plus ou moins rapide des rameaux puis la mort de la plante.**

**L'agent pathogène qui sévit le plus est un insecte ravageur**, le bupreste du genévrier (*Scintillatrix festiva*), dont la larve (*Palmar festiva*) se nourrit de bois et cause des dommages irréparables. L'adulte est un insecte coléoptère de 7 à 10 mm de long. On le reconnaît à ses ailes vert métallique avec des taches noires. Il pond ses œufs sur le feuillage. La larve, de forme aplatie avec un thorax très développé, mesure de 5 à 25 mm de long. Elle pénètre dans les branches, ronge le bois durant un séjour de 2 à 3 ans puis sort par le tronc. Le symptôme le plus visible est le dépérissement du feuillage situé au-dessus des galeries à cause du défaut d'alimentation. Les dégâts, d'abord localisés en certains endroits du végétal, atteignent toute la plante qui finit par mourir.

**L'autre pathogène est un champignon microscopique du sol**, un phytophthora (*Phytophthora cinnamomi*) qui s'en prend aux racines des thuyas. Cette maladie se développe surtout en culture commerciale mais moins fréquemment dans les jardins.



Le phytophthora peut se maintenir dans le sol à l'état latent et devenir actif en présence d'eau. Les racines contaminées sont envahies par une pourriture brune qui atteint progressivement le collet et les branches basses. L'alimentation du végétal est là aussi progressivement altérée, la plante flétrit, se dessèche et meurt. Le brunissement est le plus souvent localisé d'abord vers la base du végétal mais il peut y avoir parfois contamination directe des organes aériens.

**Les traitements de lutte contre ces deux maladies existent mais ils sont coûteux, peu efficaces** et bon nombre de produits phytosanitaires sont maintenant interdits. Les arbres contaminés appauvrissent le sol et ne servent de refuge ou de nourriture qu'à très peu d'oiseaux, de mammifères ou d'insectes. Le mieux est de prendre les devants et de remplacer les haies de thuyas par des haies de charmillles, d'aubépines, de genêts, de prunelliers et bien d'autres encore. Attention, d'autres conifères beaucoup moins sensibles comme les cyprès vous seront proposés mais il est plus prudent de se renseigner sur leur croissance : certains cyprès peuvent avoir une croissance annuelle de l'ordre de 1,5 m. Dans tous les cas, il faut préférer une haie composée de plusieurs espèces provenant directement de pépinières et s'assurer du bon drainage du sol lors de la plantation.





## Sauvons nos hérissons!

En 2019, chacun a pu constater que les hérissons du Perray ont encore payé un lourd tribut à la vitesse et à l'indifférence des automobilistes, notamment sur les rues de Paris et de Chartres, alors qu'ils subissent déjà lourdement les effets du défrichage et de l'utilisation des produits phytosanitaires : leur habitat est souvent détruit et leur nourriture (insectes et limaces) se raréfie ou est empoisonnée.



**La nouveauté est aujourd'hui la menace réelle sur l'espèce : certains observatoires estiment qu'en 2025, la plupart des hérissons auront disparu et qu'il y a urgence à leur porter attention et respect.**

Rappelons l'utilité des hérissons d'abord dans l'équilibre de l'écosystème et aussi pour les jardiniers : chaque nuit, un hérisson mange des escargots, des limaces et des dizaines d'insectes, protégeant ainsi les salades du potager.

Rappelons aussi que nous sommes souvent responsables de leur errance, surtout diurne (taillies, tontes, bruits, souffleurs), et que tout automobiliste doit bien regarder la route pour rester maître de son véhicule.

Ainsi, jusqu'au printemps prochain l'association Agir Pour Notre Environnement souhaite mener auprès des Perrayotins une campagne de protection des hérissons.

- D'abord mettre en place une signalisation, à la fois à chaque entrée de ville et aux endroits de passage les plus sensibles ;
- Mener une campagne d'information (articles, exposition, interventions dans les écoles...);
- Diffuser quelques règles très simples :
  - Inspecter son jardin avant d'utiliser les machines « destructrices » ;
  - Laisser une petite partie sauvage (herbes, tas de feuilles, de pierres ou de bois) propice à fournir un abri ;
  - Bannir l'usage des produits phytosanitaires (interdits aux particuliers), ce qui vous protégera aussi ;
  - Ménager un passage (découpe soignée ou rehausse) au pied des clôtures (la circulation parallèle de jardin en jardin, évitera le besoin de traverser) ;
  - Et, surtout, respecter la limitation de vitesse en ville pour pouvoir éviter les hérissons.
- Construction de petits refuges en bois pour l'hiver en partenariat avec la Maison des Projets ;
- Et, bien sûr, n'hésitez pas à faire part de vos propres initiatives en écrivant à : [perray.environnement@free.fr](mailto:perray.environnement@free.fr) ;
- Enfin, si vous avez trouvé un hérisson qui vous semble en danger, il est primordial de consulter en premier lieu les centres habitats ou votre vétérinaire. On ne s'improvise pas guérisseur de hérissons.

**Liens utiles :**

**Les p'tits kipik à Orsay :** <http://lesptitskipik.fr>

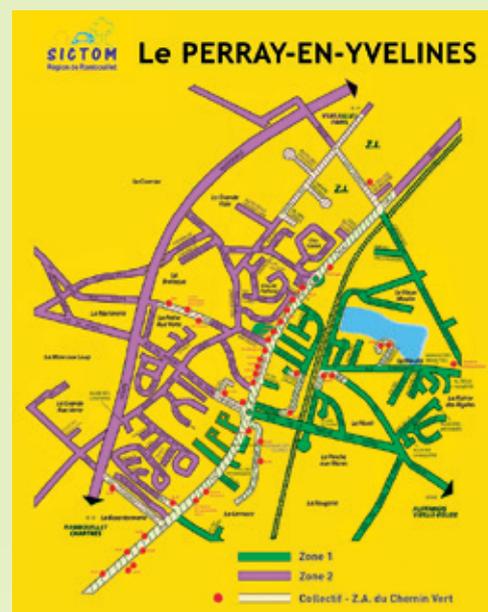
**Le Hameau des hérissons :** <http://hameaudesherissons.fr>

## Rappel : dates de collecte des déchets

### DÉCHETS MÉNAGERS

Prochains ramassages :

- **Ordures ménagères :**  
tous les vendredis matin
- **Emballages :**  
un lundi sur deux l'après-midi :  
lundi 11 et 25 novembre  
et lundi 9 et 23 décembre
- **Verre :**  
Zone 1 (verte) : lundi 4 novembre  
et lundi 16 décembre  
Zone 2 (violette) : mardi  
5 novembre et mardi 17 décembre



### DÉCHETS VERTS

Prochains ramassages :

- **Le Perray 1 :**  
mercredi 6, 13 et 20 novembre
  - **Le Perray 2 :**  
jeudi 7, 14 et 21 novembre
- Pas de ramassage en décembre**

Retrouvez toutes les dates de collecte sur le site de la ville [www.leperray.fr](http://www.leperray.fr) et sur le site du Sictom [www.sictomregionrambouillet.com](http://www.sictomregionrambouillet.com)

## CADRE DE VIE/SOCIAL

# Retour sur la Semaine Bleue 2019

Organisée par le CCAS en partenariat avec les services de la Ville et les associations municipales, la Semaine Bleue a eu lieu **du 7 au 13 octobre dernier**.

Ces 7 jours ont constitué un moment privilégié d'information et de sensibilisation de l'opinion sur la contribution des retraités à la vie sociale et ont été l'occasion d'organiser des animations qui ont permis de créer des liens entre générations.

La semaine a commencé le mardi 8 octobre par une sortie dans l'Orne (financée à 50 % par le CCAS) et s'est poursuivie avec différentes animations et des sorties (à la découverte de l'espace boisé du Parc Brousseau avec les associations HMPY et AGIR, bowling avec l'AJP, cuisine médiévale avec l'Epi'plette...), ainsi que des concerts classiques le samedi après-midi. Le 13 octobre un goûter dansant a clôturé cette semaine dont le but est, tous les ans, de proposer un moment convivial et de partage.



## Ateliers numériques

En partenariat et avec le soutien du Conseil départemental, d'Activity et L'Usine à Chapeau, le CCAS organise des ateliers numériques gratuits pour les catégories suivantes :

- Âgé(e) de 16 à 25 ans, sans emploi et non scolarisé(e)
- Demandeur(se) d'emploi
- Bénéficiaire du RSA
- Retraité(e)

**Gratuit, dans la limite des places disponibles**

**Information et inscriptions :**

**CCAS (service animation sociale)**

**01 30 46 31 19 • as-ccas@leperray.fr**

**ou Usine à Chapeaux à Rambouillet :**

**01 30 88 89 01 • cyber@usineachapeaux.fr**

**activity**  
L'agence d'animation des Terroirs

**Yvelines**  
Le Département

**L'usine à chapeaux**  
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE / CENTRE SOCIAL

## Le CCAS fait son cinéma

**Lundi 18 novembre** (inscriptions à partir du 12 novembre)

**Lundi 9 décembre** (inscriptions à partir du 1<sup>er</sup> décembre)

**Inscriptions auprès du CCAS dans la limite des places disponibles.**

**CCAS (service animation sociale)**

**01 30 46 31 19 • as-ccas@leperray.fr**

## Distribution des colis de Noël samedi 14 décembre



**Information auprès du CCAS (service animation sociale) :**  
**01 30 46 31 19 • as-ccas@leperray.fr**

## Ateliers Répar'tout & Cie



**À la Résidence Saint Jacques, 37 rue de Chartres**

Jeter un appareil qui fonctionne mal ou plus du tout représente un gâchis environnemental. Avec un peu d'aide, il est souvent possible de le réparer soi-même.

**Les vendredis 15 novembre et 13 décembre de 14h30 à 17h30 :** des ateliers de réparation et de couture à destination des Perrotins seront proposés à la RPA par deux animateurs. Ils apporteront leurs compétences et mettront à disposition du matériel. Les objectifs visés par ces ateliers collaboratifs sont :

- La remise en état d'objets du quotidien qui peuvent être réparés au lieu d'être jetés,
- L'apprentissage ou le perfectionnement sur de petits travaux à faire soi-même,
- Le partage de compétences et de savoirs,
- L'occasion pour les habitants de la commune de rencontrer les résidents de la Résidence Saint Jacques ainsi que leur famille dans une ambiance conviviale,
- La stimulation des capacités cognitives et physiques visant l'autonomie des personnes.

**Gratuit, dans la limite des places disponibles.**

**Inscriptions recommandées : CCAS (service animation sociale) 01 30 46 31 19 • as-ccas@leperray.fr**

## Mijotons le lien social

**Jeudi 21 novembre** – au restaurant Numéro 28 (inscriptions du 12 au 18 novembre).

**Jeudi 12/12** – Repas à la résidence Saint-Jacques (inscriptions du 2 au 9 décembre).

**Inscriptions auprès du CCAS dans la limite des places disponibles.**

**CCAS (service animation sociale) :**

**01 30 46 31 19 • as-ccas@leperray.fr**

## Sortie de fin d'année

**Samedi 30 novembre**

Dans le cadre des « Rendez-vous seniors », le CCAS organise une sortie de fin d'année au Cabaret du Bout des Prés.

**Informations et inscriptions à partir du 4 jusqu'au 15 novembre auprès du CCAS dans la limite des places disponibles.**

**CCAS (service animation sociale) :**

**01 30 46 31 19 • as-ccas@leperray.fr**

## ENFANCE/SCOLAIRE

# Repas végétariens dans nos écoles

**La loi n°2018-938 promulguée le 30 octobre 2018 impose aux cantines scolaires un menu végétarien une fois par semaine.**

Cette loi est applicable à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2019 mais la commune a instauré cette formule depuis l'année dernière, dans les écoles et l'ALSH.

### Pourquoi changer nos habitudes alimentaires ?

Parce que l'agriculture industrielle et l'élevage intensifs détruisent l'écosystème, absorbent une bonne partie des ressources d'eau potable, détruisent les forêts, tuent les petits agriculteurs, ne tiennent pas compte du bien-être animal et au final sont nocifs pour notre santé. Pour la santé de tous, il est temps de revenir à une alimentation plus équilibrée, moins transformée.

### Qu'est-ce qu'un repas végétarien ?

Un tel repas ne comporte aucune chair animale, qu'il s'agisse de viandes ou de poissons, mais comprend des végétaux, des légumineuses, du lait, du miel, des champignons, du soja, des œufs et des produits laitiers.

Dans la mesure où les repas sont suffisamment diversifiés le végétarisme n'induit pas de carences. En effet les légumineuses sont riches en protéines et minéraux comme le fer et le calcium, et contiennent également des fibres, des antioxydants et de la vitamine B. En outre elles ont un faible indice glycémique.

### Pourquoi mettre en place un repas végétarien dans nos cantines ?

- Pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Il faut savoir que presque 50 % du gaspillage concerne le poisson et la viande
- Pour s'engager sur le chemin de la transition écologique. En effet la production de protéines animales demande une



consommation d'énergie plus importante que pour la même portion de protéines végétales

- Pour privilégier les filières agricoles durables et les circuits alimentaires de proximité, enfin pour lutter contre la pauvreté. Peu onéreuses les légumineuses (lentilles, pois chiches, fèves, haricots...)

sont une source de protéines végétales. On peut en produire dans toutes les régions et ainsi aider les agriculteurs à diversifier leurs cultures et à les adapter au réchauffement climatique.

- Pour réhabituer nos enfants à une plus grande diversité de goûts.

# Retour sur la Semaine du Goût

**D**u 7 au 13 octobre a eu lieu la Semaine du Goût. Pour cette édition les enfants des écoles ont pu profiter de différents ateliers proposés par la commune en partenariat avec les commerçants locaux. Ainsi le *Bistrot Aveyronnais* et la pâtisserie *Les Folies Craquantes* ont organisé des dégustations de foie gras et pain d'épices maison, ainsi qu'un atelier de reconnaissance des fruits et légumes. Les enfants ont ensuite reçu un calendrier imprimé par l'entreprise Baudoin sérigraphie recensant les fruits et légumes à consommer selon les mois de l'année. Des élèves de l'école de la Barantonnerie se sont rendus sur le marché vendredi matin afin de goûter les différents produits vendus. Nous vous proposons, ci-dessous, un texte écrit par les élèves. La semaine s'est achevée avec le spectacle *Gâchis Bouzouk*, proposé par le service scolaire, avec pour thème la sensibilisation au gaspillage alimentaire.

## Un petit goût de bleu

« Vendredi 11 octobre nous sommes arrivés à l'école tout excités car c'était la semaine du goût et la semaine bleue. Au programme : partir au marché avec des grands-parents de la classe pour aller chercher des pommes pour faire un gâteau. Au marché, nous avons fait le tour de tous les commerçants. Le fromager nous a fait déguster du camembert, du fromage de chèvre et du comté.



*C'était tellement bon que nous avons tout mangé! En passant devant le charcutier, il nous a proposé du saucisson, du fromage de tête persillé et du pâté. Le saucisson a eu beaucoup de succès! Ensuite, chez le primeur nous avons goûté des fruits secs : pruneaux, raisins, abricots, figues et de la salade. Enfin nous avons dégusté des verrines de grenade, roquette, chou-fleur, chou blanc, figues et radis râpés avec une pointe de piment et de l'huile d'olive. Nous sommes repartis contents avec deux kilos de pommes pour notre atelier pâtisserie. Après le marché, nous sommes rentrés à l'école et nous avons offert du thé et du café aux grands-parents pour les remercier. Ensuite nous leur avons posé des questions sur leur école autrefois. Ils nous ont expliqué qu'ils apprenaient pratiquement les mêmes choses que nous mais que les punitions étaient très sévères. Les enseignants tiraient les oreilles, donnaient des coups de règle sur les doigts et faisaient porter des bonnets d'âne aux enfants pas sages. Dans les salles de classe, il y avait souvent une estrade et des encriers sur les bureaux des élèves. Parfois les enfants portaient des blouses. Certains sont allés dans des écoles où les filles et les garçons étaient séparés. Tous les grands-parents allaient à l'école à pied, même si l'école était loin. Nous pensons après cette discussion que notre vie à l'école aujourd'hui est plus facile! L'après-midi, deux mamies de la classe sont revenues pour nous aider pour l'atelier pâtisserie. Nous avons préparé trois gâteaux au yaourt et aux pommes. C'était un bon travail d'équipe. Les gâteaux étaient délicieux et nous n'avons pas oublié d'en donner une part aux deux mamies. La semaine du goût, c'était amusant car nous avons découvert des légumes anciens, une recette de verrine et de nouvelles saveurs. Nous avons goûté des choses que nous pensions ne pas aimer. Et au final... c'était bon! En plus partager cela avec les grands-parents, c'était génial! »*

## La classe de CM1 de l'école de La Barantonnerie

Malgré la vigilance que nous avons toujours portée à la prise et à la publication de photos illustrant la vie de notre commune et suite à quelques remarques de particuliers sur la diffusion de photos de leur enfant, la Municipalité va réunir un groupe de travail sur la question du droit à l'image. Cette réunion aura pour objectif la garantie des libertés de chacun. Nous remettons à plat la question des autorisations de diffusion (Perray Infos, site, Facebook,...) de photos prises dans le cadre d'activités scolaires et/ ou périscolaires, afin notamment, de décider d'écarter les enfants concernés de toutes

nos futures publications ou de ne plus réaliser de reportages photos au sein des écoles et du centre de loisirs. Le journal municipal, le site de la ville ainsi que la page Facebook sont des supports de communication dédiés à la vie locale ; dans le but de les illustrer, les photos sont nombreuses. Rappelons toutefois la législation en vigueur. La diffusion des photographies prises dans l'espace public ou lors d'un événement ne sont pas soumises à l'autorisation de la personne photographiée ou de ses tuteurs, dès l'instant où il n'y a pas d'atteinte à sa dignité.

## ENFANCE/JEUNESSE

### CMJ : cinéma en plein air

Le samedi 31 août, le parc municipal s'est métamorphosé en cinéma de plein air. Plus de 600 personnes étaient présentes pour profiter du film *Paddington 2* mais aussi des nombreuses animations : fouet artistique, maquillage, sculpture de ballons, caricaturiste, foodtruck...

Merci aux jeunes du CMJ pour la mise en place de ce moment convivial et festif.



### Le CMJ continue...

Le vendredi 20 septembre, les jeunes se sont retrouvés pour faire le point sur les trois autres projets : une action en faveur des animaux, la mise en place d'une boîte solidaire et l'organisation d'un tournoi de jeu vidéo.

Lorsque ces projets seront finalisés, plus d'informations vous seront communiquées dans les prochains *Perray Infos*.



### Projet Téléthon

#### L'AJP se mobilise pour le Téléthon

Tous les mercredis, des ateliers sont organisés pour confectionner des objets, des vêtements qui seront vendus pour cet événement !!!!

### L'actualité de l'AJP

En période scolaire, l'AJP organise différentes activités :

- **De l'aide aux devoirs les lundis et jeudis de 17h30 à 18h30** : des jeunes de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> sont soutenus par des bénévoles à la médiathèque pour les devoirs ou la révision de certaines notions pas ou mal comprises en cours. Des places sont toujours disponibles.
- **Draw Art les mardis de 17h30 à 18h30** : initiation à différents styles de dessins.
- **Permanence devoirs les mercredis de 14h à 15h30** : l'AJP met à disposition un espace pour les jeunes qui souhaitent s'entraider dans leur travail personnel.
- **Hip Hop les mercredis de 18h-19h15** (débutants) **et 19h15-20h30** (confirmés) au nouveau gymnase.



Espace Jeunes/AJP  
Salle des Genévriers  
Espace de la Mare au Loup  
14, rue de Houdan  
01 34 84 66 38  
06 69 09 55 59  
Espace.jeunes0686@orange.fr  
f AJP Le Perray  
www.leperray.fr

## RETOUR SUR...

### Convergence

Dimanche 15 septembre, Parc municipal



## Les Journées du Patrimoine

**Les 21 et 22 septembre** derniers se sont déroulées les 36<sup>e</sup> Journées Européennes du Patrimoine. À cette occasion plusieurs sites de la commune vous ont ouvert leurs portes.

Samedi 21, le rendez-vous était donné à 14h pour **la traditionnelle visite de la ville**. Cette année les visiteurs ont pu découvrir ou redécouvrir les installations municipales, les écoles, le centre de loisirs... Mais également pénétrer dans le nouveau gymnase, grande rue verte.

Ce même jour, **la station d'épuration du Perray**, rue d'Auffargis, organisait ses 2<sup>e</sup> portes ouvertes. Tout au long de la journée les visiteurs ont assisté à la présentation des traitements biologiques des eaux, à une exposition photo sur les travaux de rénovation et la pose de panneaux photovoltaïques. Des engins de curage étaient également présents sur le site.

Dimanche 22, malgré la pluie plusieurs familles ont participé au **Rallye photo** « Je(u) Zoom sur le Patrimoine », organisé par la ville en collaboration avec HMPY, dont le départ a été donné au 33 rue de Chartres.

Félicitations aux deux familles arrivées exæquo au terme de ce circuit.



## À VENIR

### Semaine européenne de la réduction des déchets

**Du lundi 18 au jeudi 28 novembre**  
**Granges du Parc, de 9h à 16h\***

Pendant une semaine le SICTOM et le SITREVA proposent expositions, stands et ateliers pédagogiques sur la valorisation des déchets présentés par leurs ambassadeurs de tri. À destination de tous les publics, les animations sont le socle d'une véritable mission pédagogique sur l'environnement avec pour objectif la préservation des ressources et la protection de l'environnement.

« Trier c'est bien mais bien trier c'est mieux ». L'intervention des SICTOM/SITREVA vise à sensibiliser et à donner les bonnes consignes de tri, à expliquer la nécessité de la démarche et son impact. Que deviennent les emballages triés ? Comment sont-ils recyclés ? Quels sont les bénéfices pour l'environnement ? Une exposition qui répondra à toutes ces questions de manière ludique.

**Jeux, conseils, astuces, projection & documentations sur place. Ouvert à tous.**

**service.scol@leperray.fr • 01 30 46 31 10/20**  
**www.serd.ademe.fr**



### Téléthon 2019

La municipalité organise en collaboration avec les associations et les commerçants un week-end de manifestations dont les recettes et dons seront intégralement reversés au Téléthon.

**Vendredi 6 décembre**, dans la salle des granges du parc, l'AIDEMA proposera trois spectacles de marionnettes musicales (18h30, 19h00, 19h30).

**Samedi 7 décembre**, dès 10h, plusieurs stands de vente d'objets, de restauration ou d'activités seront à votre disposition sur la place de la Mairie :

- Vente de crêpes, gâteaux, boissons, vin

### AFMTÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



- chaud (comité des fêtes, Cola)
- Vente de livres, d'objets (Présence, AJP)
- Défi construction Légo (Brisy)
- Quizz Histoire et Environnement (HMPY, Agir, Jumelage)
- ...

De plus, différents tournois sportifs vous permettront de vous amuser :

- Tournoi ESP (Basket, Hand, Foot, Volley,...) de 14h à 19h au gymnase des Lauriers

- Tournoi des Pétanqueurs au Champ de Foire
- Sortie vélo encadrée par les Randonneurs du Perray, départ à 20h du Parc municipal
- Dimanche 8 décembre**, le trail « Origole, la Petite » d'Alternature 3R partira du COIE à 8h30 (voir page 23).

Nous espérons que vous serez nombreux à participer à cet événement festif et que la somme de 3256 € récoltée lors de l'édition 2017 sera dépassée.



## Marché de Noël

**Samedi 23 et dimanche 24 novembre  
10h-19h, Salle des Fêtes de la Mare au Loup**

Sur place, plus de soixante-dix exposants venant du Perray et des quatre coins de l'hexagone vous proposeront à la fois des **mets de fête et des idées de cadeaux.**

[claudecheron@sfr.fr](mailto:claudecheron@sfr.fr) • 01 34 84 63 81

## Animations de Noël

**Dimanche 15 décembre**

Le Comité des Fêtes et l'ACAPY avec le soutien de la municipalité vous proposent un **marché artisanal et une structure gonflable** - Place de la Mairie de 9h30 à 18h.  
**Vente de crêpes et boissons.**

## Édition 2020 Salon des Arts

**28<sup>e</sup> Salon des Arts et 41<sup>e</sup> Tiercé Photo :  
du 28 février au 8 mars 2020  
Ouverture des inscriptions**

Rendez-vous incontournable de la commune, le Salon des Arts attire plus d'une centaine d'artistes et près de 1 500 visiteurs chaque année.

À noter :

- **Inscriptions** : du 12 novembre (consulter le site internet de la commune : [leperray.fr/salon-des-arts](http://leperray.fr/salon-des-arts)) jusqu'au 31 janvier 2020 + formulaires disponibles à l'accueil de la Mairie.

- **Tarifs pour les exposants** : Expression plastique : 13 € pour les habitants de la commune du Perray-en-Yvelines et de la communauté d'agglomération de Rambouillet Territoires (sous réserve de présentation d'un justificatif de domicile), 26 € pour les habitants hors agglomération. Gratuit pour les moins de 18 ans.

- **Tiercé photo** : 5 € pour les habitants de la commune du Perray-en-Yvelines et de la communauté d'agglomération de Rambouillet Territoires (sous réserve de présentation d'un justificatif de domicile), 10 € pour les habitants hors agglomération. Gratuit pour les moins de 18 ans.

- Présentation de 4 œuvres maximum au Jury de sélection.

N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la commune pour connaître l'ensemble des modalités et télécharger le bulletin d'inscription.

[www.leperray.fr](http://www.leperray.fr)

28<sup>ème</sup>  
édition

2020

DU 28 FÉVRIER AU 8 MARS

Salon

des

Arts

Ouverture des inscriptions

Date limite de dépôts des candidatures:  
vendredi 31 janvier 2020

**Le Perray**  
EN YVELINES

☎ 01 30 46 31 15  
✉ [service.culture@leperray.fr](mailto:service.culture@leperray.fr)  
📍 Ville du Perray-en-Yvelines  
🌐 [www.leperray.fr](http://www.leperray.fr)

**Yvelines**  
Le Département

## VIE ASSOCIATIVE

### Comité de jumelage

Le vendredi 27 septembre 2019, le repas annuel réservé aux adhérents s'est déroulé dans la salle des Granges.

Rappelons que tous les ans, cette rencontre permet aux membres du Comité de Jumelage, de renforcer leurs liens en dehors des manifestations annuelles : voyages, loto, assemblée générale, etc. Merci à tous de leur participation et à bientôt sur le stand du Marché de Noël et ensuite du Loto.



### Journées du Patrimoine

L'épicerie participative du Perray, l'Epi-plette, était présente aux journées du Patrimoine à la Bergerie Nationale à Rambouillet.

Au cours de ces deux journées nous avons fait découvrir les intérêts du bee wrap à de nombreuses personnes. Chaque visiteur a pu confectionner son propre bee wrap, avec de beaux tissus et de la cire de la Bergerie, et nous avons également rassemblé parents et enfants lors de la confection d'un mandala végétal géant.



**Le bee wrap** est une alternative écologique aux films plastiques à usage unique; c'est un emballage alimentaire lavable et réutilisable.

Il est composé d'une toile de coton recouverte de cire d'abeille. Cette toile devient semi-rigide et donc s'adapte à tous types de contenants. N'hésitez plus, emballez vos fruits et légumes, fromages, gâteaux, sandwiches, ou recouvrez vos saladiers et bols !

### Bourse d'échange aéromodélisme

Samedi 16 novembre

10h-18h, Salle des Fêtes de la Mare au Loup

Bourse d'échange d'aéromodélisme organisée par l'association La Croix du Sud.

Si piloter et voler vous passionne, le club d'aéromodélisme du Perray en Yvelines, La Croix Du Sud, vous propose de multiples activités.

Le club organise des cours de pilotage pour les débutants, ainsi que des cours de mise à niveau. Les débutants trouveront toujours auprès de nos pilotes confirmés, des conseils pour la construction, la mise au point et le pilotage de leur maquette.

Le club pratique aussi la compétition dans les championnats nationaux et internationaux, dans différentes disciplines : avions de voltige grands modèles, planeurs de durée, concours de maquettes, FPV...

**Pour tout renseignement et inscription, nous contacter sur le site internet du club [Lacroixdusud78.fr](http://Lacroixdusud78.fr)**

### Loto des enfants

Dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2019

Mare au loup à partir de 15h

Organisé par le Perray Patrimoine et Culture La salle, n'étant pas disponible aux dates habituelles en début d'année 2020, le LPPC a décidé de l'avancer à cette date (1<sup>er</sup> décembre).

Prochain loto des enfants début 2021.



**Les inscriptions sont encore possibles en danse classique et modern jazz.** Il reste de la place au Fitness ado (pour les jeunes de 12 à 14 ans). Venez découvrir les cours Tai Chi Chuan et de Qi Gong.

Pour les inscriptions tardives : [elan.leperray@gmail.com](mailto:elan.leperray@gmail.com)

Cette année deux grands événements à retenir :

**Dimanche 31 mai** on fêtera les dix ans du Décathlon.

**Les 3 et 4 juillet** retrouvez-nous pour le traditionnel Gala de Danse.

L'Assemblée Générale annuelle aura lieu dans la salle des Granges située dans le Parc Municipal le **vendredi 29 novembre 2019 à 20h30**. L'Élan souhaite accueillir un grand nombre d'adhérents. Votre présence est essentielle. Les résultats de l'année passée ainsi que les orientations vous seront présentés à cette occasion ce qui semble indispensable pour la bonne marche de l'association.

**L'Assemblée Générale se termine toujours de façon conviviale autour du verre de l'amitié.**



Les pages Vie associative sont mises à la disposition des associations qui souhaitent communiquer leurs actualités.

## Le mystère de Grisville-la-Gadoue

Samedi 7 décembre à 20h30,  
Granges du Parc

L'association les Am'Acteurs vous invite à venir découvrir une comédie irrésistible : le mystère de Grisville-la-Gadoue, une aventure policière inédite de Sherlock et Watson... par la compagnie Gyntania d'Aubervilliers. Recette : au chapeau.

[paudan.pm@gmail.com](mailto:paudan.pm@gmail.com) • 06 25 34 67 43

Facebook : Am'acteurs du Perray en Yvelines



## Loto du comité de jumelage

Samedi 14 décembre à 19h45,  
Salle des Fêtes de la Mare au Loup

Vente des cartons à partir de 19h45.

1 carton 4 €, 3 cartons 10 €, 7 cartons 20 €, au profit du comité de jumelage Le Perray - Bellheim.

Nombreux lots.

01 34 84 96 97 • 01 34 84 85 80

## Origole la Petite

Dimanche 8 décembre à 8h30, Gymnase ZI Chemin Vert

Événement unique en Île de France depuis 2005, les épreuves de l'Origole® viennent clore chaque début du mois de décembre, la saison des trails. Elles constituent année après année un rendez-vous incontournable dans la région francilienne pour les coureurs avides de véritables courses en pleine nature.

Organisée par l'association Alternature tous les 2 ans en alternance avec sa grande sœur l'Origole® (aux formats beaucoup plus longs et qui se déroule de nuit), l'Origole® La Petite, créée il y a 6 ans fête cette année sa 4<sup>e</sup> édition (contre 11 pour son aînée). Pour l'occasion la version courte, de jour, de l'Origole® a été augmentée avec non plus un mais deux parcours proposés cette année. Ces derniers reprenaient une partie du tracé du Grand Trail de l'Origole® de 2018.

- Trail courte distance d'environ 18 km et près de 300 mètres de dénivelé positif avec plus de 10 bosses, 4 villages traversés, 1 château, 2 étangs et 2 monuments historiques.
- Le traditionnel trail moyenne distance d'environ 30 km et près de 600 mètres de dénivelé positif avec plus de 20 bosses, 5 villages traversés, 2 châteaux, 6 étangs et 3 monuments historiques. Sans déroger à la règle, les tracés seront à 95 % sur sentiers forestiers.
- Départ des courses dimanche 8 décembre à 8h30
- Course en autosuffisance (Pas de ravitaillement sur le parcours)
- Ravitaillement complet à l'arrivée
- Matériel obligatoire (voir règlement sur le site de l'Origole® - [origole.fr](http://origole.fr))
- Bâtons interdits

[alternature.3r@orange.fr](mailto:alternature.3r@orange.fr) • 06 37 33 35 21

[www.alternature3r.fr](http://www.alternature3r.fr)



## Réveillon de la Saint-Sylvestre

Terminer 2019 et commencer 2020 ensemble

Nous fêterons le 17<sup>ème</sup> réveillon de la Saint-Sylvestre dans une ambiance conviviale et festive avec animation dansante. Nous vous attendons nombreux pour cette soirée le **Mardi 31 décembre à 20h**, salle des fêtes de la Mare au Loup - 14, rue de Houdan.

Participation 105€, vin compris, inscription dans la limite des places disponibles (règlement par chèque à l'ordre du Comité des Fêtes ou espèces, lors de la réservation). Aucun remboursement sauf en cas de force majeure.

**Renseignements et inscriptions :**

**Mme CARROY : 06 18 45 05 98 et 01 34 84 94 89.**

**Forêt d'Émeraude : 01 34 84 84 62.**

## MÉDIATHÈQUE

La médiathèque met à votre disposition sur son blog : [mediathequeduperrayenyvelines.blogspot.fr](http://mediathequeduperrayenyvelines.blogspot.fr) des liens vers des sites de lecture et de téléchargement en ligne d'ouvrages dont les droits sont tombés dans le domaine public, essentiellement des classiques. Idéal pour vous replonger dans ces textes de référence ou pour préparer des travaux scolaires. Bonne lecture en ligne... et rendez-vous tout de même à la médiathèque !

14, rue de Houdan  
[leperray.biblio@orange.fr](mailto:leperray.biblio@orange.fr)

MARDI 16h-18h

MERCREDI 11h-18h sans interruption

JEUDI 16h-18h

VENDREDI 15h-18h

SAMEDI 10h-16h30 sans interruption



## Les Essarts-le-Roi 10<sup>e</sup> salon du livre

Le dimanche 17 novembre, le salon du livre des Essarts-le-Roi fêtera ses dix ans. Pour l'occasion, un plateau prestigieux d'auteurs avec quelques têtes d'affiche sera présenté.

Participant à l'événement, **la médiathèque du Perray accueillera une conférence d'auteurs le samedi 16 novembre à 15h30**. Michel Benoit associé à Michel Malherbe qui vient de publier un livre sur Landru, le tueur de la Belle Epoque, seront attendus pour évoquer « les histoires étonnantes de la guillotine ». Habités à intervenir ensemble, ils parleront pendant une heure avant de répondre aux questions du public.

**Michel Benoit** est un écrivain français, romancier, historien, essayiste, et auteur de théâtre. Passionné par l'histoire et notamment pour la révolution française, il est membre du Cercle historique sur la question Louis XVII et de la société des études robespierristes. A ce titre, il a donné régulièrement des conférences sur les grands mystères de l'Histoire.

**Michel Malherbe** est un ancien policier du 36, quai des Orfèvres. Aujourd'hui retraité, cet écrivain, sociétaire des gens de lettres de France, consacre une grande partie de son temps à la recherche historique, notamment celle des « serial killer » de la Belle-Epoque, mais aussi à des investigations portant sur des affaires criminelles plus contemporaines. Fort de sa qualité d'expert près les tribunaux, il dispose ainsi d'une connaissance approfondie en matière de justice criminelle.

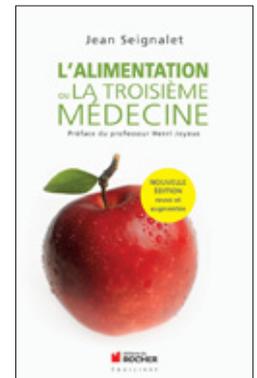
## SÉLECTION Adultes

### L'alimentation ou la troisième médecine

Jean SEIGNALET,  
Éditions du Rocher, 2012,  
Nouvelle édition revue et augmentée

En nous conscientisant rigoureusement et scientifiquement sur les effets néfastes de l'alimentation moderne, Jean Seignalet, un pionnier des greffes d'organes et de tissus, encourage l'aphorisme d'Hippocrate d'il y a 2512 ans : "que ton aliment soit ton seul médicament !".

Fort de ses recherches, il développe l'hypothèse selon laquelle la pathogénie de plus de 100 maladies jusqu'à présent considérées comme inexplicables se forme suivant trois variétés de mécanismes : la pathologie auto-immune, la pathologie d'encrassement ou la pathologie d'élimination. Le retour à une nutrition de type ancestral en serait la solution première, défend-il. En effet, beaucoup de patients ne connaissent pas les aliments auxquels ils sont intolérants. Ainsi, c'est en comprenant mieux le fonctionnement du métabolisme du corps humain qu'on est plus enclin à faire attention. Une véritable mine d'or, très analytique mais accessible, cet ouvrage propose des prescriptions diététiques simples et adéquates à chaque catégorie de pathologies. À découvrir et pourquoi pas à essayer !



## PROCHAINE SÉANCE

### Notre belle histoire

**Mardi 17 décembre au RIAM « Les Mini Pousses »,  
35 rue de Chartres**

L'animation est gratuite et proposée conjointement par la Médiathèque et le RIAM : lecture de plusieurs histoires et comptines, destinée aux enfants de moins de 3 ans.

**Limité à 12 enfants (accompagnés d'un parent ou d'une assistante maternelle).**

**Inscription obligatoire : 01 34 84 30 87 • 06 37 03 76 93  
c.ehny@rt78.fr**

## HISTOIRE



# Histoire et Mémoire du Perray

[www.hmpy.fr](http://www.hmpy.fr)

Suite à la restructuration du site municipal de la ville, **Histoire et Mémoire du Perray-en-Yvelines**, après huit ans d'hébergement (nous en remercions chaleureusement la Ville du Perray et son service communication) devait ouvrir son propre site. Notre association a choisi un jeune webdesigner du Perray, Victor Gorecki, et, depuis le 6 septembre dernier, le site est ouvert et désormais référencé *hmpy*. L'adresse en est toute simple :

<https://hmpy.fr>

Le carrousel d'entrée vous donnera la possibilité d'accéder directement à cinq rubriques :

- aux diaporamas de cartes anciennes et de photos de Michel Keryfen.
- à la carte du mois (une carte ancienne expliquée).
- à l'article du mois publié par *Le Perray Infos*.

- aux journées du patrimoine.

- aux travaux en cours.

Vous pourrez y trouver, grâce au menu déroulant et au moteur de recherche, classés chronologiquement, l'ensemble des 130 articles ou notes rédigés depuis 2007, année de naissance de notre association. Dans la rubrique animations, vous trouverez l'annonce des manifestations à venir, puis leurs comptes-rendus :

- les visites/conférences (passées et à venir)
- les journées du patrimoine (passées et en cours)



### L'énigme de Septembre



*Un jour, au Perray, un bourgeois interpella son bon ami, le charretier, qui chantait à l'ombre des chênes : « Hé, Lucas ! Toi qui es si malin, toi qui es le roi des chants, je t'ai trouvé un orgue de Barbarie. Si tu le veux, je t'en fais don. Mais d'abord montre-nous un peu tes talents. »*

**En cherchant bien, vous en trouverez dix. De quoi s'agit-il ?**

*Réponse sur le site*

- les animations scolaires (constitution d'une petite banque de ressources)
- les énigmes et jeux de *Jouons avec l'Histoire*.

Dans la rubrique *publications*, vous retrouverez à la fois les ouvrages réalisés par HMPY, d'autres livres sur Le Perray, et, petit à petit, une bibliographie complémentaire pertinente.

Vous pouvez vous inscrire à la newsletter mensuelle et, si vous choisissez d'adhérer, vous aurez accès aux comptes-rendus

d'atelier et à des documents en ligne (cadastre Napoléon...).

L'annonce du lancement du site, relayée par les pages *facebook* de la ville du Perray-en-Yvelines (qui vous donne accès directement au site) et de *Le Perray-connexion* a attiré l'attention de nombreux curieux (200 connexions, en dehors des adhérents, en moins d'un mois).

Un grand merci à tous ceux qui nous soutiennent.

### La propriété Brousseau

Le mercredi 9 octobre, la visite du 33 rue de Chartres par un groupe d'enfants de l'ALSH et de retraités du Perray a été l'occasion de présenter l'histoire de cette propriété et de son boisement (le néflier a eu beaucoup de succès), ainsi que de retrouver deux anciens habitants de cette bâtisse, acquise par Pierre Broussaud (graphie d'origine) vers 1820. Une scénographie est en préparation avec les troupes du Lieu. Retrouvez sur le site *hmpy.fr* le questionnaire remis lors de cette promenade.



## TRIBUNES LIBRES

Dans la dernière tribune de la liste *Le Perray@venir* il est affirmé que la commune du Perray ne respecte pas les lois et règlements environnementaux relatifs au projet d'urbanisation de la Perche aux Mares.

L'évaluation environnementale s'inscrit dans la mise en œuvre de principes de prévention, d'intégration, de précaution et de participation du public, imposés dans le cadre des procédures de réalisation d'un tel projet.

La commune n'aurait pas respecté la réglementation relative à l'environnement

Or les études imposées par loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature, préalables à la réalisation de certains travaux ont en grande partie été réalisées :

- évaluation environnementale comprenant le patrimoine naturel (flore et faune)
- étude pédologique
- repérage des zones humides
- étude géologique
- étude archéologique
- étude acoustique
- plan guide pour les orientations urbaines et paysagères

Reste à finaliser l'étude d'impact qui permettra de mettre en évidence les conséquences du projet sur l'environnement et de faire des propositions pour supprimer ou atténuer les effets négatifs.

Cette étude sera soumise, selon la loi, aux services de l'État que sont la Direction des

Territoires (DDT) et la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie (DRIEE).

Ces études ont été confiées à des bureaux d'étude certifiés et financées par le groupement retenu.

Nous entendons dire d'autre part que la Perche aux Mares est en limite d'une Zone Nationale d'Intérêt Floristique et Faunistique (ZNIEFF) de type I. Dans cette affirmation, on oublie de préciser que c'est le lieu-dit de la Perche aux Mares qui jouxte cette zone, alors que le projet de construction est à environ 500 mètres de celle-ci.

On se plaît à cultiver la confusion entre le lieu-dit et le projet.

*Les conseillers de la Majorité municipale « Le Perray Notre Commune » :* Paulette DESCHAMPS, Bernard BEBOT, Marie-Cécile RESTEGHINI, Ghislain OLIVEIRA, Nicole LOUCHART, Jean-Claude VIN, Véronique NITSCH, Claude CHERON, Claudia BAUDOUIN, Charles VIETTE, Dalila IKHELF, Gervais LESAGE, Céline LAHAYE-FRITZ, Philippe BRIET, Hélène BALDET-HELOIN, Mohammed ALIF, Florence CHARTIER, David RODIER, Isabelle HATAT, Michelle RANGER, Valérie LEROY, Patricia LE DUC, André LAVADOU.

Madame, Monsieur,

Et si nous parlions un peu de vous...

Nous espérons que votre rentrée qu'elle soit professionnelle, scolaire ou sportive s'est bien déroulée, que vous avez retrouvé vos activités au sein des nombreuses associations présentes sur notre commune.

Maintenant, parlons des prochaines élections municipales de mars 2020 qui sont d'abord les vôtres. Peut-être même participerez-vous à la campagne électorale et dans ce cas, nous disons : attention aux outrances des uns et des indignations des autres, au travers des réseaux sociaux.

Nous, les élus « Le Perray@Venir » :

- Nous souhaitons le rassemblement, dans le respect des idées au travers de projets communs et cela en toute responsabilité. Le débat doit être constructif et démocratique,
- Nous travaillerons pour l'intérêt collectif ; les idées présentées pourront être sujettes à

critiques, amendements ou propositions sans jamais dépasser le cadre de la bienséance,

- Nous serons à votre écoute par le biais de rencontres régulières et solliciterons votre participation pour faire évoluer notre commune.

Merci à celles et à ceux qui voudront s'investir auprès de nous.

Une citation : « *Je crois d'un bon citoyen de préférer les paroles qui sauvent aux paroles qui plaisent* ». Démosthène

Conseil municipal du 26 septembre 2019

Les élus majoritaires accordent leur garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement de toutes les sommes dues au titre de l'emprunt d'un montant de 2730000 € souscrit par la SA d'HLM Toit et Joie pour la construction des 24 logements sociaux « Rue du Rotoir ».

Il en est de même pour l'emprunt de 950 000 € contracté par la même société pour la construction de 9 logements sociaux « Rue de Chartres ». La durée des prêts varient de 40 à 60 ans.

Vous pouvez consulter notre blog « Le Perrayscope » et nous écrire grâce à la rubrique « Nous contacter ».



*Les élus le « Perray@venir »*  
Jean-Louis BARON,  
Marie-France GROSSE,  
Marie-José PETER,  
Pierre TESSIER



## Concitoyennes, Concitoyens,

À cinq mois des élections municipales et communautaires, le temps est venu pour la liste Horizon 2020 de se positionner en vue de cette prochaine échéance.

Le sens de l'initiative Horizon 2020 est de proposer aux citoyennes et citoyens de la ville une alternative aux méthodes traditionnelles.

Pour incarner la suite de ce projet, nous ferons avant tout confiance à des personnalités investies pleinement au Perray et capables de rassembler largement à partir des principes que nous défendons, c'est-à-dire :

1-Ne pas rechercher à occuper des postes clés (maire, 1er adjoint etc.) pour soi-même mais au service d'un intérêt qui nous dépasse : l'intérêt de tous les habitants.

2-Vouloir tout simplement changer la manière de voir la politique locale et la gouvernance de la ville.

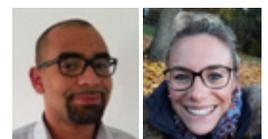
Nous réitérons donc notre appel aux élus - toutes listes confondues - souhaitant impulser cette nouvelle dynamique au Perray-en-Yvelines, mais surtout aux perrotines et perrotins pour prendre part à un projet d'idées et écrire ensemble l'avenir.

Pour nous rejoindre, s'engagez et suivre cette actualité rendez-vous directement sur notre page :

[facebook.com/leperrayenyvelineshorizon2020](https://facebook.com/leperrayenyvelineshorizon2020)

Citoyennement,

*Pour la liste Le Perray Horizon 2020*  
Guillaume ODRY, Émilie HIRSOUX



**GRATUIT**

# À la découverte des galaxies

## Vendredi 15 Novembre

20h, Granges du Parc

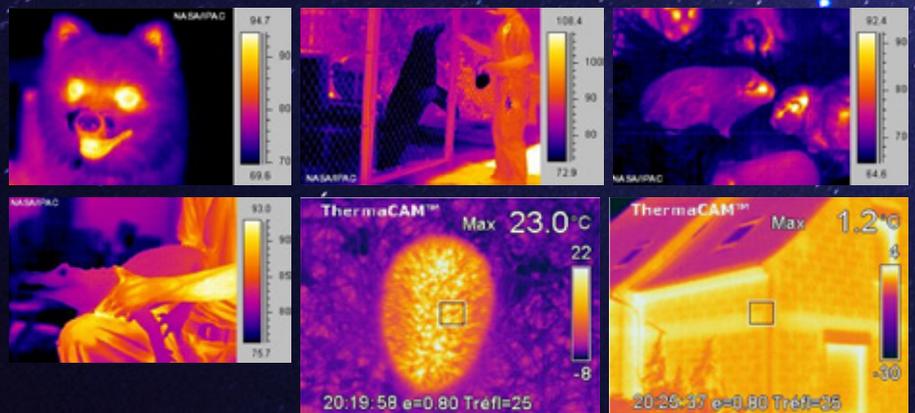
### Allo La Terre, ici James Webb

L'accès à l'Espace a permis de révolutionner notre vision du cosmos. Après une trentaine d'années de bons et loyaux services, le télescope spatial Hubble va bientôt voir son successeur prendre le relai : le James Webb Space Telescope, un géant doté d'un miroir de 6,5 mètres de diamètre entouré d'un 'bouclier' thermique de la taille d'un terrain de tennis. Ce télescope détectera la lumière visible et infrarouge. Ce programme de la NASA, avec participation de l'ESA et de l'agence spatiale canadienne, sera lancé par une fusée Ariane en Mars 2021 ; ce sera alors le plus grand télescope jamais lancé dans l'espace. Le CEA participe à cette grande aventure à travers l'instrument MIRI, un des quatre instruments qui équiperont cet observatoire. Le CEA sera le siège du centre d'expertise français pour MIRI (MICE) qui fournira, notamment, une aide à la communauté pour faire le meilleur usage de cet instrument.

Venez découvrir le plus important observatoire spatial de la prochaine décennie avec Pierre-Olivier Lagage, astrophysicien au CEA.

Un aperçu de l'apport des observations dans l'infrarouge à la connaissance des phénomènes astrophysiques sera donné, et une démonstration sera proposée à l'aide d'une caméra « thermique ». Venez découvrir votre portrait en infrarouge.

[service.culture@leperray.fr](mailto:service.culture@leperray.fr)  
01 30 46 31 15



# Le Perray Infos

AGENDA NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2019

Mardi 5, vendredi 8  
et samedi 9 novembre

## Bouger pour grandir

> Page 6

Lundi 11 novembre

## Commémoration de l'Armistice

> Page 5

Vendredi 15 novembre

## À la découverte des galaxies

> Page 27

Samedi 16 novembre

## Bourse d'échange aéromodélisme

> Page 22

Du lundi 18 au jeudi 28 novembre

## Semaine de réduction des déchets

> Page 20

Dimanche 17 novembre

## Conférence à la Médiathèque

> Page 24

Samedi 23 et dimanche 24 novembre

## Marché de Noël

> Page 21

## Animations du CCAS

> Page 15

## Maison des Projets

> Page 9

### NOVEMBRE 2019

Vendredi	1
Samedi	2
Dimanche	3
Lundi	4
Mardi	5
Mercredi	6
Jeudi	7
Vendredi	8
Samedi	9
Dimanche	10
Lundi	11
Mardi	12
Mercredi	13
Jeudi	14
Vendredi	15
Samedi	16
Dimanche	17
Lundi	18
Mardi	19
Mercredi	20
Jeudi	21
Vendredi	22
Samedi	23
Dimanche	24
Lundi	25
Mardi	26
Mercredi	27
Jeudi	28
Vendredi	29
Samedi	30

### DÉCEMBRE 2019

Dimanche	1
Lundi	2
Mardi	3
Mercredi	4
Jeudi	5
Vendredi	6
Samedi	7
Dimanche	8
Lundi	9
Mardi	10
Mercredi	11
Jeudi	12
Vendredi	13
Samedi	14
Dimanche	15
Lundi	16
Mardi	17
Mercredi	18
Jeudi	19
Vendredi	20
Samedi	21
Dimanche	22
Lundi	23
Mardi	24
Mercredi	25
Jeudi	26
Vendredi	27
Samedi	28
Dimanche	29
Lundi	30
Mardi	31

Dimanche 1<sup>er</sup> décembre  
**Loto des enfants**

> Page 22

**AFMTELETHON**  
INNOVER POUR GUERIR

Du vendredi 6 au dimanche 8 décembre

## Téléthon

> Page 20

Samedi 7 décembre

## Mystère de Grisville-la-Gadoue

> Page 23

Dimanche 8 décembre

## Origole la Petite

> Page 23

Samedi 14 décembre

## Loto du Comité de Jumelage

> Page 23

Dimanche 15 décembre

## Animations de Noël

> Page 21

Mardi 17 décembre

## Notre belle histoire

> Page 24

Mardi 31 décembre

## Réveillon de la Saint Sylvestre

> Page 23

## Animations du CCAS

> Page 15

## Maison des Projets

> Page 9